ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Vendredi 8 juin 1900 — 20 Prairial an 108 de la République, 160e jour de l'année, 79e jour du printemps, 11e jour de la lune.
Lever du soleil à 4 h. ; coucher à 7 h. 58.
Lever de la lune à 2 h. 16 ; coucher à minuit 30.

BULLETIN METEOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille, le 7 juin. Baromètre à 2 heures du soir : 758 millim (variable).
Hausse depuis la veille : 0 m/m.
Thermomètre à 6 heures du matin : 10° au-dessus ; à 3 heures de l'après-midi : 19° au-dessus.
Etat du ciel : Couvert.
Direction et force du vent : Ouest, modéré.
Pluie tombée depuis 24 heures : 0 m/m 0.
Temps probable pour aujourd'hui : Incertain.

Lire à la 2e Page

Suicide au vitriol à Roubaix
Les voleurs de coffre-forts de Roubaix

LE TRAVAIL DES ENFANTS

Le Comité Exécutif de la Section roubaisienne nous communique une énergique protestation contre le fait suivant : « Dans plusieurs usines de Roubaix, notamment à la teinturerie Browaeys, rue de Tourcoing, un avis, *signé de l'Inspecteur du Travail divisionnaire*, serait placardé, avertissant les ouvriers que les enfants âgés de moins de dix-huit ans, employés dans l'usine, *pourront travailler douze heures par jour*, du 7 juin au 8 juillet inclus. »

Il n'est pas admissible, en effet, que la loi soit ainsi violée au profit du patronat et contre la classe ouvrière, et si le fait est exact, nous espérons que la protestation ci-dessus aura pour effet immédiat de faire rappeler au respect de la loi les patrons et les fonctionnaires en rebellion contre elle.

LA RENTRÉE TRIOMPHALE de la «Roubaisienne»

C'est au milieu d'une affluence considérable de population que s'est effectuée hier la rentrée de nos vaillants gymnastes de la Roubaisienne, vainqueurs à la 26e fête fédérale de Paris.

Dès 5 h. 1/2, la rue de la Gare est envahie par une foule grouillante qui se masse avec peine sur les trottoirs, envahissant la chaussée. Depuis la gare jusqu'à l'Hôtel de Ville, et sur la Grande Place, tout est noir de gens avides d'acclamer les vainqueurs.

De partout émergent au-dessus des têtes des bouquets et des couronnes qui vont être offerts aux gymnastes.

Au moment où le train arrive en gare, la Grande Harmonie attaque *La Marseillaise* tandis que des sonneries joyeuses de trompettes retentissent, une immense acclamation s'élève, on crie « Vive la Roubaisienne » on s'embrasse on couvre les vainqueurs de fleurs et de couronnes, c'est un spectacle vraiment émotionnant.

Le cortège s'organise pour se rendre à l'Hôtel-de-Ville.

En tête du cortège marche l'Union des Trompettes, puis la fanfare Delattre, la fanfare de Beaurepaire, la Concordia, les trompettes La Revanche, la Cecilia, la fanfare La Paix, les trompettes de l'Ancienne, l'Union des travailleurs, une délégation de la fanfare du Centre, la société de gymnastique, l'Ancienne, la société de gymnastique la Roubaisienne et la Grande Harmonie.

Il est presque impossible de décrire l'enthousiasme de la foule au cours de cette réception inoubliable.

Lorsque le cortège débouche sur la Grande-Place, de chaleureuses acclamations retentissent.

A l'Hôtel de Ville

De la salle des fêtes de la mairie, le spectacle est vraiment curieux à voir : un véritable fleuve humain débouche de la rue de la Gare et s'étend sur la Place qui, en un instant est remplie de curieux ; toutes ces têtes qui se dressent pour mieux voir ressemblent à des vagues qui sillonnent cette mer humaine.

Les sociétés musicales attaquent toutes leur plus bruyant morceau pendant que les vainqueurs sont reçus par l'administration municipale, représentée par le citoyen Henri Carrette, maire, entouré de ses adjoints Thérin, Milbeo, Lallieul, Waerebeke.

Pendant que toutes les sociétés se rangent devant l'Hôtel de Ville, la société de gymnastique la Roubaisienne précédée de l'administration municipale, gagne la salle des fêtes.

L'administration municipale prend place à la table d'honneur, plusieurs conseillers municipaux socialistes sont venus prendre part à cette fête locale.

M. Mouraux, président de la *Roubaisienne*, prend la parole en ces termes :

J'ai l'honneur de vous présenter la section de la «Roubaisienne» qui vient d'obtenir à la XXVIe Fête fédérale, à Paris, les récompenses suivantes résultat officiel :
Concours simultané, Division d'excellence, première catégorie
1er prix couronné, c'est-à-dire le plus haut classement du concours.
1er prix pyramides
3e prix mouvements spéciaux mains libres, prix de course.
Plusieurs prix individuels, dont un couronné, et enfin, le 1er prix individuel au championnat athlétique, remporté par notre camarade Louis Demey qui, marchant brillamment sur les traces de Van Lerputte et de Hohr, se trouve aussi proclamé champion.
En vous annonçant ce magnifique résultat, je me plais à rendre hommage au dévouement infatigable de notre cher moniteur Piesvaux, si bien secondé dans la préparation du concours par notre sympathique vice-président Carlos Rousse, ainsi qu'à l'endurance et à la discipline dont ont fait preuve en cette circonstance tous nos gymnastes. Je dois ajouter qu'au milieu de cette belle manifestation patriotique qu'a été la XXVIe fête fédérale, notre section s'est particulièrement fait remarquer, autant par sa belle prestance et son allure entraînante que par les productions qu'elle a été appelée à faire, durant les deux journées de la fête, devant M. le Président de la République et devant M. le ministre de la Guerre. Aussi, la population parisienne et les nombreux étrangers présents à cette cérémonie, ne lui ont-ils pas ménagé leurs applaudissements et, lorsque mardi soir, à la proclamation des récompenses, notre Société a été appelée la première, une ovation enthousiaste lui a été faite et le nom de notre chère cité a été acclamé une fois de plus.
Permettez-moi, maintenant, Monsieur le Maire, de vous présenter, au nom du Comité de la Roubaisienne, tous nos remerciements pour la belle réception que vous avez bien voulu faire organiser en notre honneur et de vous remercier également de la subvention que vous nous avez fait accorder par le Conseil Municipal et qui nous a facilité l'envoi, à Paris, de la belle section qui, digne de ses devanciers, y a maintenu haut et ferme le drapeau de Roubaix et de la Roubaisienne.

Ce discours est très applaudi.

Le citoyen Henri Carrette y répond en ces termes :

Citoyens, nous avons appris mardi seulement le glorieux succès que vous venez de remporter à Paris.
L'administration municipale comptait sur votre victoire parce qu'elle sait combien vous avez toujours travaillé à conquérir de nouveaux lauriers, parce qu'elle sait que pour vous, le proverbe est toujours vrai : noblesse oblige.
Au nom de la ville de Roubaix, je vous remercie de vos succès ; j'espère que vous continuerez toujours dans cette voie.
L'administration municipale continuera à vous encourager de tout son pouvoir, parce qu'elle désire que les prochains triomphes que vous remporterez vous classent hors concours.
Citoyens, je bois aux succès de la Roubaisienne et à tous nos vaillants gymnastes.

Des applaudissements chaleureux éclatent lorsque le sympathique maire de Roubaix termine son discours.

Puis le maire propose un vivat à la « Roubaisienne » ; un deuxième vivat, celui-là personnel, à son vaillant chef, M. Piesvaux, dont le zèle éclairé et le dévouement sont infatigables ; il propose un troisième vivat en l'honneur du champion Demey.

Après ces vivats chantés à pleins gosiers, le maire lève son verre aux prochains succès de la « Roubaisienne ».

M. Piesvaux, très ému de ces marques de bienveillance de la part de la Municipalité, la remercie vivement et déclare que l'Administration municipale peut être certaine qu'il apportera tous ses efforts et son dévouement à la Roubaisienne, heureux qu'il sera de lui voir ajouter des fleurons à la couronne artistique de la ville de Roubaix.

Il propose de chanter un vivat en l'honneur de la Municipalité, ce qui est accueilli par des acclamations et les gymnastes crient, après les chants : « Qu'elle vive et qu'elle reste ! »

M. Piesvaux, à la demande du citoyen Bailleul, adjoint, donne des explications sur le retard apporté par lui à transmettre les résultats : les prix couronnés n'ont été proclamés que mardi soir de 8 h. à minuit ; les résultats officiels n'étant pas connus, il n'a pas osé envoyer des renseignements incertains ; du reste les prix spéciaux Gernot, Faure, Loubet, ne sont pas, quoiqu'on en ait dit, encore distribués.

Le citoyen Bailleul dit qu'il est bon que cela soit répété par la presse, parce qu'un journal a produit des renseignements erronés à ce sujet.

Il s'agit du correspondant spécial du Bien-Informé, qui a faussement donné des résultats qui, dans le public, ont été accueillis comme un échec pour notre société roubaisienne.

M. Clément Durant fils, dit alors que seule la *Roubaisienne* a été admise à travailler en ensemble de ses gymnastes devant le ministre de la guerre et le Président de la République qu'elle a fait l'admiration de tout ce que Paris renfermait de notabilités du monde gymnique, et que cette marque de choix a été la consécration officielle de la *Roubaisienne*, comme la première société de gymnastique de France !

Ces paroles sont applaudies par tout le monde et le maire et ses adjoints déclarant qu'ils sont satisfaits de ces explications serrent la main à M. Durant.

M. Piesvaux demande à M. le maire, l'autorisation d'exécuter devant le public le 14 juillet prochain, les mouvements du concours de Paris.

Le citoyen Henri Carrette le remercie et lui dit que ce désir sera mis à exécution.

Après un échange de paroles amicales, la réception officielle prend fin.

Le cortège se reforme alors et les sociétés musicales reconduisent la *Roubaisienne* à son local, rue Jeanne d'Arc, où a lieu alors une fête intime qui s'est terminée assez tard, au milieu de la plus grande cordialité.

G. L.

Les succès de « L'Ancienne » au Concours de Paris. — La société de gymnastique «l'Ancienne» qui avait envoyé à Paris une petite délégation pour la représenter à la Fête fédérale, y a remporté un magnifique succès. Deux de ses membres, MM. Félix Ghysels et Henri Bettremieux obtiennent chacun un prix couronné dans le championnat individuel, se classant quatrième et cinquième des gymnastes du Nord, sur près de deux cents concurrents.

Dans le championnat national des jeux olympiques, MM. Henri Moerman et Ch. Loan obtiennent également un prix dont le 1er à M. Henri Moerman. Ce dernier concours comprenait quatre-vingts concurrents.

M. Alphonse Manche obtient un prix simple individuel.

Nous ne pouvons que féliciter l'«Ancienne», dont les ressources sont cependant des plus modestes, d'être parvenue à un tel résultat. La société entière espère pouvoir prendre part prochainement à un concours international. Nous ne doutons pas qu'avec les bons éléments dont elle dispose et la haute direction de son chef M. Jules Vroman, elle ne nous revienne chargée de lauriers.

Visite des chevaux. — Les opérations de la 1re commission de classement ont commencé à Roubaix, boulevard Gambetta, en face de l'Hippodrome, hier jeudi 7 courant, à [illegible] h. du matin.

La Commission est composée comme suit. MM. Ignaes Henri, chef d'escadron de cavalerie territoriale, président ;
Desobry Sévère, membre civil ;
Giloodt aide-vétérinaire de réserve, à Quesnoy-sur-Deûle.
Marie, sous-officier au 19e régiment de chasseurs, Lille, secrétaire.

COMMISSION DEPARTEMENTALE

La commission départementale s'est réunie mercredi à la préfecture du Nord, sous la présidence de M. Demarle-Petel.

Elle a accordé une médaille de 25 fr. à la société de gymnastique La Dunkerquoise ; une somme de 500 fr. pour le matériel d'incendie de Nomain ; des subventions pour les incurables de Trith-Saint-Léger et de Lattignies, 200 fr. au bureau de bienfaisance de Sainghin-en-Mélantois ; le classement en vicinalité de chemins ruraux à Rousies, Le Quesnoy et Seclin ; 300 fr. pour la construction d'un bureau de poste à Saultain ; 200 fr. pour les anciens instituteurs dans le besoin ; 500 fr. pour la restauration d'un chemin vicinal à Wahagnies et à Ennevelin.

Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer. — Jeudi 7 juin courant, MM. les docteurs Pascalin et Delattre ont examiné les enfants qui fréquentent les écoles municipales, dont les parents ont demandé l'envoi au sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer.

Etaient présents : les citoyens Henri Carrette, maire, Henri Thérin et Van Waerebeke, adjoints, Louis Catrice, vice-président de la Caisse des Ecoles.

60 garçons et 52 filles ont été désignés pour séjourner au sanatorium, pendant un mois, à partir du 15 juin.

La fête des Tripiers. — Après entente avec le maire de Roubaix et le président du Conseil des Prud'hommes, la fête des Tripiers, dite fête des fabricants, a été fixée au lundi 6 août.

Voleur de charbon. — Arthur Nissens, âgé de 10 ans, demeurant rue Darbo, cour Beny, 1, a été arrêté pour avoir volé du charbon sur une voiture appartenant à la Compagnie du Gaz, et qui passait rue de Menin.

En raison de son jeune âge, Bissens a été relâché après procès-verbal dressé par M. [illegible]ache, commissaire de police du 1er arrondissement.

Menus faits. — Edouard F..., 42 ans, rattacheur, demeurant à Roubaix, a été arrêté pour ivresse scandaleuse.

— Philippe G..., âgé de 60 ans, marchand ambulant, demeurant à Roubaix, a été arrêté pour infraction à la loi sur les marchés.

— Alphonse D.., 41 ans, rentreur, a été arrêté pour ivresse scandaleuse.

Les rentes des travailleurs. — Le 5 juin un accident est survenu chez Edmont Deschepper, rue de Sébastopol.

Le nommé Rommens Emile, profession teinturier, âgé de 18 ans, demeurant à Leers, France, s'est fracturé le péroné gauche au 1/4 inférieur, en portant des pièces de tissus.

Le docteur Picquet a déclaré 30 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Motte-Bossut fils, boulevard Gambetta.

Le nommé Isidore Coutry, soigneur, âgé de 25 ans, demeurant rue Newton, 35, a eu le médius gauche écrasé par la chute d'un pot de carde.

Le docteur Picquet a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Le 5 juin, un accident est survenu chez veuve Henri Vandamme, rue du Luxembourg.

Le nommé Lemarié Léon, tourneur, âgé de 16 ans, demeurant rue de l'Ouest, 141, a eu le médius droit écrasé par la chute d'un arbre de transmission.

Le docteur Isecque a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Skène et Devallée, rue Watt.

Le nommé Fouret Achille, mécanicien, âgé de 20 ans, demeurant rue Duguesclin, 60, a eu l'index droit perforé par une machine à percer.

Le docteur Butruille a déclaré 13 jours d'incapacité de travail.

— Le 23 mai, un accident est survenu à la gare de Roubaix.

Le nommé Decuyper Joseph, domestique, âgé de 28 ans, demeurant rue Bayart, a eu l'auriculaire droit écrasé en déchargeant un tonneau d'huile.

Le docteur Labbe a déclaré un mois d'incapacité de travail.

Le 1er juin, un accident est survenu chez Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem.

Le nommé Henno Louis, maçon, âgé de 47 ans, demeurant à Wattrelos, a reçu une plaque de fonte sur la face dorsale du pied gauche.

Le docteur Leplat a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Hottelart Lezon, rue Saint-Maurice.

Le nommé Détailleur Désiré, contremaître, demeurant de l'Ommelet, 14, s'est fait une déchirure du cuir chevelu en tombant d'une échelle.

Le docteur Dupré a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez G. Leloqeq, boulevard de Beaurepaire.

Le nommé Pierre Flanci, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, a eu le [illegible] droit contusionné par la chute d'un cric.

Le docteur Butruille a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Le 6 juin un accident est survenu chez H. Ternynck et fils, boulevard de Fourmies.

Le nommé Dolge Augustin, tisserand, âgé de 23 ans, demeurant rue Ma Campagne, 1[illegible], a eu le médius gauche écrasé en travaillant à son métier.

Le docteur Godefroy a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Browaeys de Geyter, rue Saint-Maurice.

Le nommé Torrens Jules, teinturier, âgé de 27 ans, demeurant rue de la Paix, 74, a eu le petit doigt écrasé en démontant son métier.

Le docteur Labbe a déclaré 12 jours d'incapacité de travail.

Vol de porte-monnaie. — Mlle Legrand, fille du boucher de la place Ste-Elisabeth, se trouvait hier matin sur le parvis de l'église Ste-Elisabeth, regardant les communiantes lorsqu'on lui déroba son porte-monnaie contenant une certaine somme.

Plainte a été déposée au troisième arrondissement.

Attaque nocturne. — M. X..., est venu, avant-hier soir, chez M. Edouard Catteau, cafetier au Pont d'Avignon, boulevard de Paris, et a déclaré que vers 10 heures, il avait été attaqué dans le Parc de Barbieux par trois individus et une femme, venant du sentier du Créchet.

Heureusement, M. X..., avait sur lui des vêtements de toile, et ses agresseurs croyant avoir affaire à un pauvre diable, l'ont laissé partir sans lui rien faire.

La police de sûreté a été avisée du fait.

Une affaire de mœurs. — Le nommé Heyndricks Philemon, chiffonnier, belge, âgé de 34 ans, demeurant chez M. Courtrai, rue d'Antoing, est inculpé d'une tentative de viol commise mardi après-midi, rue de Mons, sur une fillette de 12 ans.

Heyndricks, sachant qu'une plainte allait être déposée contre lui, a jugé prudent de gagner la frontière.

PARTI OUVRIER

Section roubaisienne

PROTESTATION

Dans sa séance du 2 juin, la 17e section a voté, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

La 17e section du Parti ouvrier, quartier de la rue de Naples, émue par de nombreuses plaintes de pères de famille dont les enfants fréquentent les écoles primaire et maternelle de la rue de Naples et de la rue de Rome, directrices Mmes [illegible]élo et Gastin, proteste énergiquement, et après enquête, contre l'éducation toute cléricale, inculquée aux élèves desdites écoles ; signale le fait à M. l'Inspecteur primaire et le prie instamment de bien vouloir faire cesser cet état de choses : d'autres lieux que nos écoles étant réservés à la prière ou autres âneries cléricales.

Que la dame enseignante qui, chaque matin vers les six heures, va près de son confesseur s'inspirer de l'éducation religieuse, cesse son jésuitisme, ou, qu'elle aille pondre ses petites perfidies, ailleurs que dans nos écoles républicaines.

Aux membres du Parti

Les membres du Parti ouvrier possédant une bicyclette sont instamment priés de se réunir au local «La Paix» lundi prochain, 11 juin, à 8 heures précises du soir.

Ils sont priés en outre, d'amener les camarades cyclistes de leur connaissance.

Ordre du jour : Formation d'une société vélocipédique ouvrière. Plusieurs membres du Comité exécutif seront présents à la réunion.

N. B. — Les camarades qui par impossible seraient empêchés d'assister à la réunion sont priés d'envoyer leur adhésion à l'adresse suivante : Pédale ouvrière, La Paix, Bd de Belfort, Roubaix.

1re SECTION. — Réunion ce soir vendredi, à 8 h. 1/2, au Plat d'Or, Grande Rue. Ordre du jour très important.

2e SECTION. — Réunion demain soir samedi, à 8 h. 1/2, au Palais, au Pile.

[illegible]e SECTION. — Réunion demain soir samedi, à 8 h. 1/2, au local habituel.

4e SECTION. — Réunion, ce soir vendredi, à 8 h. 1/2, au local, rue Jacquard, 132.

18e SECTION. — Réunion, samedi à 8 h. 1/2 du soir, au local habituel, Grande-Rue, 33.

POUR LA PROPAGANDE. — Le secrétaire du parti a reçu la somme de 8 fr., du citoyen F..., marchand de journaux, pour la propagande du Parti.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 7 Juin 1900

NAISSANCES — Abel Hache, rue du Coq-Français, 213. — Madeleine Hermans, rue Ternaux, 7. — Gustave Deloof, rue de Cohem, maisons Vandenberghe, 3. — Julien Stevaert, rue Franklin, cour Deplechin, 8. — Valentine D'tollenaere, rue du Chemin Vert. — Julienne Masselus, rue des Longues-Haies, 162. — Clemence Coels, rue Jean-Bart, cour Fauvarque, 1. — Yvonne Delliquy, rue Choiseul, cour G. Lefebvre, 4. — Fernand Allard, rue Blanchemaille.

DÉCÈS. — César Gueudin, 60 ans, rue Molière, 7. — Sophie Denoulet, 58 ans, rue de Rocroy, 23. — Eugénie Declercq, 77 ans, rue du Trichon, 78. — Henri Lisgrand, 52 ans, boulevard de Colmar, 13.

TOURCOING

DÉMISSION D'UN ADJOINT AU MAIRE

Nous apprenons que M. Auguste Ducoulombier, adjoint, a donné sa démission pour des raisons personnelles ; il restera néanmoins conseiller municipal.

L'AFFAIRE DENISE DUBURCQ

Voici que de nouveau revient sur le tapis la célèbre affaire Denise Duburcq. On se souvient du crime épouvantable commis par cette servante, à Tourcoing, le 2[illegible] février 1899 : dans un accès de folie du crime, elle avait lardé sa maîtresse, la veuve Devernay, de *cent vingt* coups de couteau. Elle lui avait de plus cassé une pelle à charbon sur la tête et lui avait enfoncé dans la gorge un tisonnier qu'elle y avait tordu !

L'instruction de cette affaire fut confiée à M. Prud'homme, mais celui-ci ne fut pas heureux, car son instruction fut par deux fois annulée, et Denise Duburcq fut renvoyée successivement devant plusieurs Chambres de mise en accusation.

Au mois de février dernier, à la suite d'une nouvelle annulation, ce fut M. Brosson, juge d'instruction à Lille, qui fut chargé de reprendre cette affaire.

Hier, M. Brosson accompagné de M. Montagne son greffier s'est transporté à une heure et demie à Tourcoing pour continuer en vertu d'une commission rogatoire émanant du parquet de Rouen l'enquête relative à l'assassinat de Mme Devernay.

M. Brosson s'est rendu au poste de l'Hôtel-de-Ville, où il a procédé à l'interrogatoire de plusieurs témoins.

Le parquet est rentré à Lille vers sept heures.

RÉCEPTION OFFICIELLE DES GYMNASTES

Tourcoing a fait hier aux deux sociétés de gymnastique, qui revenaient triomphantes du concours fédéral de Paris, une magnifique réception.

Dès 6 heures 1/4, les rues de la Gare, de Tournai, et les environs de l'Hôtel de Ville, sont noirs de monde.

Il est presque impossible de se frayer un passage, toute la population est d'humeur joyeuse et impatiente de voir arriver les vainqueurs. De toutes parts arrivent fleurs et couronnes.

On voit arriver, successivement les sociétés de musique qui viennent faire cortège aux lauréats.

A l'arrivée du train, la musique municipale postée sur le quai attaque la *Marseillaise*, pendant que de la foule s'échappent les cris de vive « l'Union Tourquennoise », vive la « Jeunesse du Blanc-Seau », vive Tourcoing, vive la République.

Les parents et amis, porteurs de bouquets et de couronnes, qui ont pu pénétrer dans la cour de la gare, embrassent avec effusion les membres de leur famille ou leurs amis qui reviennent vainqueurs.

M. Dramais, secrétaire général de la Mairie, entouré de MM. Didry, président de la musique municipale, Meurillon, Delahoutre lieutenant des pompiers, Flament, adjudant des pompiers, reçoit les sociétés au nom de la municipalité et serre la main aux présidents et moniteurs chefs de l'Union Tourquennoise et de la Jeunesse du Blanc-Seau.

Puis les sociétés quittent la gare. A leur apparition sur la place, les gymnastes sont salués par les hourras de la foule.

C'est avec peine que le cortège se met en marche.

Les tambours et clairons des pompiers prennent la tête, puis viennent : la Musique Municipale, la Grande Fanfare, une délégation des Cricks-Sicks, l'Harmonie de la Croix-Rouge, les trompettes La Revanche, une délégation de l'Orphéon des Travailleurs, la fanfare Les Intimes, l'Harmonie Tourquennoise.

Une délégation de la chorale Arts et Progrès, les Trompettes Réunies, l'Harmonie du Blanc-Seau, l'Union Tourquennoise, en tête de laquelle marche son vaillant chef M. Delannoy, la Jeunesse du Blanc-Seau, puis les landeaux encadrés par les pompiers en armes sous les ordres du lieutenant Delahoutre.

Dans les landeaux, couverts de fleurs et de couronnes, avaient pris place MM. Dramais, Didry, Edmond Thieffry, président de la Jeunesse du Blanc-Seau ; Frère, président de l'Union Tourquennoise ; Delescluse, chef de la Jeunesse du Blanc-Seau, à qui revient une grande partie des succès obtenus par cette Société.

C'est au milieu de frénétiques acclamations que le cortège se déroule par les rues de la Gare, de Tournai, et arrive enfin à l'Hôtel de Ville.

Réception par la municipalité

Les gymnastes pénètrent dans le magnifique vestibule de l'Hôtel de ville, où M. Dron, maire, entouré de ses adjoints et des conseillers municipaux les reçoit.

M. Lecomte, adjoint, chargé des affaires militaires, prononce une allocution, dans laquelle il félicite vivement, au nom du Conseil Municipal, les deux vaillantes sociétés et leurs chefs dévoués.

Il les assure à nouveau de la bienveillance et du concours de la Municipalité, et termine son discours au cri de : Vive la République.

La Musique Municipale joue la « Marseillaise ».

Tour à tour MM. Frère et Thieffry, prennent la parole pour remercier le conseil municipal, de la brillante réception qui leur est faite, et de l'intérêt qu'il n'a cessé de leur porter.

M. Dron remercie les gymnastes au nom de la ville de Tourcoing, pour le nouvel éclat apporté à sa réputation sportive déjà si grande.

Nous sommes fiers, dit-il, de posséder de telles sociétés de gymnastique, aussi vous pouvez compter sur la municipalité ; elle fera tout son possible pour vous aider, et faire de vous les sociétés les plus fortes de la région.

De vifs applaudissements ont salué chacun de ces discours.

De magnifiques bouquets de fleurs sont remis aux présidents et chefs par les conseillers.

Puis les sociétés regagnent leurs locaux respectifs, de nouveau acclamées par la foule.

Maurice LESUR.

Adjudication. — Hier à 3 heures de l'après-midi a eu lieu à l'Hôtel de ville, l'adjudication des livres de prix, dont le devis s'élève à 6500 francs.

M. Flament, adjoint au maire présidait, assisté de MM. Maurice Cordier, Parsy, conseillers municipaux, et Bulté, receveur municipal.

M. Lesieur, de Valenciennes, a été déclaré adjudicataire, au rabais de 46 0/0.

M. Lenoir, de Lille, offrait 44 fr. 75 0/0.

Les arrestations. — La police a mis hier en état d'arrestation les nommés :

— F... Victorine, veuve F..., âgée de 44 ans, couturière, domiciliée à Lille, inculpée de mendicité.

— Equinet Arthur, âgé de 36 ans, homme de peine, demeurant rue du Haze, 120, inculpé de mendicité, ivresse, rébellion et outrages envers les agents.

Ces deux prisonniers seront conduits aujourd'hui à Lille.

Extradition. — Le nommé Vanneghem Lazare, âgé de 40 ans, débardeur, né à Gand sortant de la prison de Lille, a été remis aux autorités belges, étant réclamé par le parquet de Gand, pour répondre d'une accusation de vol.

Convoi d'expulsés. — Quatorze expulsés, ont été conduits hier à la frontière belge par les soins de la gendarmerie.

Accident de vélo. — Un ouvrier de chez M. Cambien, fabricant de vélo, boulevard de Paris à Roubaix, le nommé Seys, âgé de [illegible] ans, demeurant à Wynckel-St-Eloi-lez-Courtrai, passait hier matin en bicyclette, rue Faidherbe se rendant à son travail, lorsque arrivé en face de la rue Motte, la fourche de sa machine s'est rompue, et l'ouvrier fut violemment projeté sur le sol.

Le docteur Carette, appelé aussitôt, prodigua ses soins au blessé, qui portait une forte plaie au côté gauche de la tête.

Après un premier pansement, M. Seys a été reconduit en chemin de fer à son domicile.

Son état n'a rien d'inquiétant.

Les rentes des travailleurs. — Un accident est survenu le 6 juin, à 2 heures du soir, chez MM. Legrand, filateurs. Le nommé Vienne Louis, âgé de 40 ans, homme de peine, demeurant au Beau Chêne, à Mouscron, a été blessé au pouce droit par son crochet en maniant une balle de laines.

Le docteur Pernard a constaté une plaie par écrasement du pouce de la main droite.

— Chez Louis Beuque, serrurier, rue du Brun-Pain, le nommé Vandynze J.-B., âgé de 38 ans, chef d'équipe, demeurant rue du Brun Pain, 283, a eu la deuxième phalange du pouce de la main droite écrasée entre deux sommiers de fer.

Le docteur Pernard a déclaré vingt jours d'incapacité de travail.

ETAT CIVIL DE TOURCOING

du 7 Juin 1900

NAISSANCES — Fernande Parent, rue de la Tossée, 121. — Flore Bonte, rue Delobel, 17. — Achille Warhem, rue de la Tranquillité. — Léontine Ducoulombier, rue de la Cloche, 48.

DECES — Henriette Degniard, 22 ans, boulevard Gambetta, 80. — Madeleine Deprez, 10 ans, rue de Roncq, 144.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

Les gymnastes à Paris. — Devant l'amas de nouvelles contradictoires sur les résultats de la Fête Fédérale de gymnastique, en ce qui concerne la *Patriote* de Croix, nous n'avons pas voulu hier nous prononcer.

Et en cela nous pensons avoir bien fait, puisque la *Croix du Nord*, peu suspecte cependant d'hésitation à farder la vérité, dit, hier matin, que les résultats généraux ne sont pas connus exactement. Le *Journal de Roubaix*, l'*Avenir* sont aussi très sobres de renseignements et si l'on consulte le *Petit Parisien* on peut voir que là aussi il n'y a aucune concordance entre les indications de ce journal et les résultats annoncés dans notre commune.

Bien entendu, nous ne cherchons point du tout à diminuer les succès obtenus par les vaillants gymnastes de la *Patriote*, c'est-à-dire par ceux qui sont à la peine pour conquérir l'honneur. Nous sommes, au contraire, de ceux qui s'enorgueillissent des récompenses arrachées de haute lutte par les jeunes gens de notre cité si vivace, et si nous déplorons une chose, c'est de voir ceux-ci en butte aux ressentiments politiques de quelques personnalités atteintes le 6 mai dernier par le suffrage universel.

Hypocritement la Croix du Nord feint de s'indigner de ce qu'il n'y ait pas de réception officielle organisée par la municipalité. Le pieux journal ignore-t-il donc que celle-ci n'a reçu aucun avis de *La Patriote* ? Le premier devoir de cette société n'était-il pas de faire parvenir un télégramme au citoyen maire comme cela s'est fait, à Roubaix, à Tourcoing, à Wattrelos et partout ailleurs, où il y a des associations de gymnastique ayant pris part au Concours Fédéral.

Mais non, on a obéi à de basses rancunes dans le but de priver les vrais gymnastes de la réception à laquelle ils avaient droit et qui n'eut pas manqué d'être grandiose parce que toute la population, sans distinction de partis, se serait associée à la municipalité pour fêter dignement et triomphalement leur retour.

Nous assurons ici de notre profonde sympathie ceux qui ont porté au concours fédéral le grand renom de La Patriote de Croix et nous laissons la responsabilité du défaut de réception à ceux dont les agissements, dénués de tact, sont si sévèrement appréciés par le public.

Accident du travail. — Florimond Fourmeaux, 47 ans, journalier, rue Marceau, travaillant chez *Holden*, s'est blessé aux reins en levant une manne contenant de la chaux.

Résultat : un lumbago-traumatique qui le tiendra 15 jours au repos.

Cheval emporté. — Un cheval blanc arrivait hier, vers cinq heures du soir, à fond de train par le pont de Croix, et malgré les efforts de beaucoup de citoyens sur le parcours qu'il suivait, il ne put être arrêté que sur Roubaix, au-dessus de l'octroi de la rue de Lille.

Heureusement, il ne causa aucun accident dans sa course folle. On dit que ce cheval avait brisé ses traits d'attache sur le boulevard de Paris, avait suivi par le parc Barbieux et l'avenue Lenôtre, et avait tourné près du pont pour parcourir le long trajet que l'on sait. Nous n'avons pu vérifier ces allégations.

Une fête rue Kléber. — On nous annonce mais nous le donnons sous toutes réserves, qu'une grande fête saltimbanco-religieuse aura lieu prochainement dans la rue Kléber en l'honneur des élus de l'Union Sociale et Patriotique.

On nous a fait connaître quelques morceaux du Programme qui est des plus alléchants ; nous n'aurons garde d'en dévoiler maintenant toutes les beautés, disons seulement que la *great attraction* des réjouissances organisées est le baptême de l'âne savant dont l'U. S. et P. a fait acquisition pour souffler leurs leçons aux sept conseillers réactionnaires du Créchet.

Encore une indiscrétion, cependant : on nous assure que le parrain sera le père Tobie qui distribuera aux sept porte-drapeaux de la réaction à Croix, d'abord sa bénédiction, celle du général des Jésuites (par procuration) et ensuite à chacun d'eux un sachet de crottin d'âne savant en guise de dragées.

Et il y a des gens qui disent que le spectacle ne vaudra pas le dérangement. Je vous dis crûment que ce sont des grinchus !!!

WATTRELOS. — Ignoble individu. — Un ignoble individu, âgé de 20 ans, s'est livré aux derniers outrages sur une fillette, la petite B...

Le coupable, après avoir tout avoué aux gendarmes, a été conduit à la prison de Lille.

Etat-Civil du 7 juin 1900. — *Naissances*. — Raymonde Barrez, Marliere. — Albert Depoortere, Sapin-Vert. — Fidèle Tullier, Grimonpont.

Décès. — Albert Duhamel, 20 mois, rue Thiers.

LANNOY. — Comité cantonal du Parti ouvrier. — Le Comité cantonal se réunira le Dimanche 10 juin, à 4 heures du soir chez le citoyen Fontaine, estaminet du gros Gustin, à Forest.

Les sections d'Anstaing, Flers, Lys, Lannoy, Hem, de Toufflers et de Forest, sont priées de se faire représenter.

Les secrétaires des groupes adhérents à ces sections sont priés d'y assister. Une instance est faite auprès des groupes de Flers-Breucq pour qu'il envoie ses délégués.

Avis aux camarades. — Les camarades des communes du canton de Lannoy qui auraient des communications à faire paraître dans l'*Egalité* peuvent les remettre au citoyen Louis Liénard, marchand de journaux, rue de Lille, à Lannoy, qui se chargera de les faire parvenir au journal avec la plus grande discrétion.

LYS-LEZ-LANNOY. — Parti Ouvrier. — Les citoyens désireux de faire partie du nouveau groupe en formation, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le samedi 9 juin, à 8 heures du soir, chez le citoyen Camille François, Nouvelle Rue.

Bureau de Bienfaisance. — MM. Beuscart et Fauvarque sont désignés comme délégués du Conseil municipal pour remplir les fonctions de membres de la Commission du Bureau de Bienfaisance.

TOUFFLERS. — Parti ouvrier. — La section de Toufflers se réunira le samedi 9 courant, à 8 heures du soir, en son local, chez le citoyen François Pannecouck, route de Lannoy.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ANNŒULLIN. — Les grandes Fêtes vélocipédiques d'Annœullin. — Nous rappelons à nos lecteurs que c'est dimanche prochain 10 juin qu'auront lieu les grandes fêtes vélocipédiques d'Annœullin.

Les listes d'inscriptions sont presque couvertes d'engagements, c'est dire que les organisateurs comptent sur un véritable succès.

Rien ne sera négligé afin de donner satisfaction au public. Au Vélodrome, des chaises et bancs seront réservés aux dames et le produit de la location sera versé pour les pauvres.

Voici la composition du jury : présidents, MM. Hotelard, le sympathique président de l'Union vélocipédique d'Haubourdin, Gustave Manier, l'écrivain distingué des « Chroniques sportives », président fondateur du Cercle athlétique de Lille, président d'honneur du Cyclone cantonal, capitaine de route de la Société vélocipédique de Templeuve ; les délicates fonctions de secrétaire seront remplies par M. Léon Dieu, champion pédestre du V. C. Angevin ; les assesseurs sont MM. Em. Mortreux, X..., Aug. Dal, secrétaire de la P. A.

Au cours du carroussel, M. Willyem, fera sur sa bicyclette des exercices inconnus jusqu'à ce jour, le public ne paiera pas d'entrée au Carroussel International.

Les habitants d'Annœullin sont priés d'arborer leur drapeau.

Aussitôt après le banquet, le Comité des courses formera un cortège, auquel les coureurs sont priés de se joindre, afin de se rendre au Vélodrome.

Les sociétés de Gymnastique, Pompiers qui voudront bien participer au défilé, seront autorisées de prendre part au tirage des primes.

Pendant le carrousel, différentes manches de courses à pied seront disputées ; les prix consisteront en médailles, diplômes, objets divers, chopinette de Champagne, etc.

Le droit d'inscription individuel sera de 0.25 pour la course à pied. Les sociétés de gymnastique qui désirent y prendre part sont priées de bien vouloir envoyer leur adhésion sans retard à M. Evrard, président du « Cyclone Cantonal », Hôtel des Voyageurs, Annœullin (Nord).

La Compagnie du Nord accorde à chaque coureur des billets à 50 0/0. Les demandes doivent être faites au Président.

PROVIN. — Incendie. — Un incendie a éclaté mardi, vers deux heures de l'après-midi, dans l'appartement de M. Mortreux-Cordier, marchand d'engrais à Provin.

La population accourut pour combattre le feu, mais la pompe à incendie ne fonctionnait pas.

On n'eut que le temps de sauver plusieurs enfants qui dormaient dans une chambre.

Les maisons voisines purent être préservées, mais l'habitation de M. Mortreux a été fortement endommagée.

Les dégâts s'élèvent à deux mille francs environ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — Un bicycliste gravement blessé. — M. Dutoit Edouard, 32 ans, coiffeur, demeurant rue de Paris, 83, passait en bicyclette sur le pont du Marché-aux-Poissons, quand en voulant se détourner pour ne pas blesser une personne qui venait dans le sens inverse, il tomba et se fit une blessure assez grave au *pied droit*.

M. le docteur Desmoulin a prodigué les *premiers soins au blessé*.

Coups et blessures. — Procès-verbal a été dressé à la charge d'un nommé Désiré Miquet, âgé de 26 ans, ouvrier cordier, demeurant rue Bra, pour coups portés et blessures faites à sa femme.

Bris de clôture et violences. — Procès-verbal a été dressé à la charge du nommé Marcheau Charles, 18 ans, zingueur, demeurant à Douai, rue Bra, n° 2[illegible], pour bris de clôture commis au préjudice du sieur Labarre.

Le Pont du mariage. — Nous avons relaté il y a deux jours, l'ouverture d'une enquête d'utilité publique à la Sous-Préfecture de Douai, sur l'avant-projet concernant la substitution d'un pont fixe au pont tournant du mariage.

La commission d'enquête est composée de sept membres.

La chambre de commerce de Douai est appelée à donner son avis sur l'utilité et la convenance de la substition projetée.

Après ces formalités... administratives auxquelles est soumis cet avant-projet, viendront les formalités... administratives relatives au projet, ensuite.... Du train dont vont les choses, bien des années passeront encore, avant la substitution définitive d'un pont fixe à ce fameux Pont dit tournant, qui ne tourne plus depuis bien longtemps déjà.

Octroi. — Un concours pour l'emploi de préposé-surveillant de l'octroi de Douai aura lieu le samedi 23 courant à l'hôtel de ville.

M. le préposé en chef recevra les inscriptions jusqu'au vendredi 22 à 4 heures du soir.

Concert. — Dimanche 10 juin, la Fanfare des Enfants de Gayant donnera son premier concert d'été, sur la place Carnot, de 8 h. 1/2 à 9 h. du soir.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE ROUBAIX

Audience du 7 juin

L'audience est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Pot[illegible], juge de Paix.

— Leclercq Paul, pour ivresse en récidive n'est condamné en faveur de circonstances atténuantes qu'à une amende de 5 francs et aux dépens.

— Les nommés Henris Raymond, Lefebvre Louis, Maes Camille, Meyer Léopold, Roussel Albert, Mervaille, Vanhoude Camille, Vandenhove Joseph, Vanhem Pierre, sont condamnés chacun à 1 franc d'amende et aux dépens pour ivresse.

— Gustin Pierre pour violences légères, 3 jours de travail.

— Florin pour défaut de balayage se voit infliger une amende de un franc.

— Detemerman Eugénie qui a tenu son cabaret ouvert après l'heure, se trouve en récidive ; le tribunal se montre très sévère à son égard, et la condamne à une amende de 5 francs et un jour de prison.

— Sont condamnées pour violences légères : Marie Leleugie, à deux jours de travail, Marie Lecigne, deux jours de travail ; Flore Lepers, Eléonore Smester, deux jours de travail.

L'audience a pris fin à dix heures dix minutes.

VIENT DE PARAITRE

Bulletin Mensuel
DE LA
FÉDÉRATION NATIONALE
des Élus du Parti Ouvrier Français

REDACTION ET ADMINISTRATION :
MAISON DU PEUPLE, 21, rue de Béthune, LILLE

Prix de l'Abonnement : UN FRANC par an
Prix du Numéro : DIX CENTIMES.

Sommaire du N° 7, juin 1900

Appel aux municipalités socialistes. — Communication. — Une victoire. — Le Parti ouvrier et les élections municipales (premiers résultats des scrutins des 6 et 13 mai). — Nos places fortes. — L'élection des maires. — Le Parti ouvrier à l'Hôtel de Ville Lille, Issoudun. — Un exemple. — Nouvel engagement. — Conseil général de l'Indre. — La Bourse du travail de [illegible]. — Les ouvriers au conseil municipal. — Les maires du Parti ouvrier : Roubaix, Montluçon, Croix. Annonces, etc.

Nota. — Nous ne saurions trop engager tous nos amis et lecteurs à lire le *Bulletin des Elus* qui leur sera très utile. Adresser lettres, mandats et communications au citoyen Delory, secrétaire de la Fédération.

A partir de mercredi 16
LA PHARMACIE COUVREUR SERA RÉINSTALLÉE
32, rue Neuve
A L'ANCIEN CAFÉ MINOS

En raison des facilités d'approvisionnement et d'exercice, que j'aurai dans ma nouvelle installation, j'ai décidé de diminuer sensiblement mes anciens tarifs et de consentir une réduction de 5 à 10 0/0 sur mes anciens prix. Mes aides étant reçus Pharmaciens, le public trouve donc dans mon officine toutes les garanties désirables. Je ferai des réductions spéciales pour les œuvres charitables et pour les malheureux.

LA SANTÉ EST ASSURÉE

à tous ceux, hommes, femmes et enfants qui feront un usage quotidien et régulier de l'excellent

APERITIF **BANYULS-TRILLES**

soigneusement préparé avec du **Vieux vin de BANYULS** et le meilleur **QUINQUINA** et uniquement recommandé par les *Célébrités médicales*.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHES DE PARIS

Bourse commerciale du 7 juin

	2	1er		2	1er		2	1er
ALCOOLS			AVOINES			FARINES		
Cour.	35 75	35 25	Cour.	17 75	17 65	Cour.	27 55	27 [illegible]
Proch	36 00	35 50	Proch	17 75	17 [illegible]	Proch	28 00	27 75
J.-A.	36 00	35 75	J.-A.	17 85	17 5[illegible]	J.-A.	[illegible]	[illegible]
4 der.	35 25	[illegible] 00	4 der	16 85	16 30	4 der	29 [illegible]0	[illegible] 75
BLES			4 nov.	00 00	00 00	4 nov.	00 00	00 00
Cour.	20 15	20 15	LIN			Corbeil	30 00	
Proch	20 65	20 65	Cour	75 50	74 5[illegible]	SUCRES		
J.-A.	21 10	20 85	Proch	75 50	7[illegible] 5	Cour.	[illegible]	[illegible] 50
4 nov	00 00	00 00	J.-A.	76 00	74 5[illegible]	Proch	[illegible]	32 62
SEIGLES			4 der.	6[illegible] 50	60 0	J.-A.	32 75	32 87
Cour.	15 00	15 [illegible]	COLZA			4 oct.	28 [illegible]	[illegible] 62
Proch	15 00	15 0[illegible]	Cour.	65 2[illegible]	65 00	4 oct.	[illegible]	[illegible]
J.-A.	15 00	15 [illegible]	Proch	65 25	65 [illegible]	Roux	[illegible]	[illegible] 25
4 der	15 00	15 0[illegible]	J.-A	65 2[illegible]	65 [illegible]	Ra.	101 0	[illegible]
4 nov.	00 60	00 [illegible]	4 der.	[illegible] 00	65 25	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Le Gérant, Jean PIO[illegible].

Lille. — Imprimerie de l'*Egalité*, 23, Rue de Fives, 23